

<p>COMMUNE de SEYSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSES</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 16 Procurations : 7 Absents : 6 Votants : 23 Pour : 23</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSES</p> <p>L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seyses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 16 mai 2019</p>
	<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Dominique ALM à Michel PASDELOUP, Jérôme BOUTELOUP à Alain D'ORSO, Marie-Ange KOFFEL à Geneviève FABRE, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Bruno BENOIST à Alain PACE, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Yvelise MONTANE, Corinne CORDELIER, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Philippe RIGAL</p>
<p>N° 4603</p> <p>OBJET :</p> <p>Dénomination d'une voie</p>	<p>Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1 ;</p> <p>Monsieur le Maire ayant signalé l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies de la commune ouvertes à la circulation générale et rappelant les conditions d'exercice du choix du conseil municipal ;</p> <p>Considérant qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée ;</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décide que la voie de la commune ci-après indiquée au plan annexé à la présente délibération recevra la dénomination officielle suivante : <p style="text-align: center;">➤ Impasse Pasteur (depuis la rue Cazeneuve)</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 27 MAI 2019</p> <p>Affiché le : 28 MAI 2019</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seyses, le 23 mai 2019</p> <p style="text-align: right;"><i>Le Maire, Alain PACE</i></p> <p style="text-align: right; margin-top: -100px;">  REFU LE : 27 MAI 2019 À LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET </p>

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Impasse
Pasteur

Département :

HAUTE GARONNE

Commune :

SEYSES

Section : AN

Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/04/2019

(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :

MURET
159 Avenue Jacques Douzans 31600

31600 MURET
tél. 05. 62. 23. 12. 40 - fax 05.62.23.12.32

cdif.muret@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastral.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

